

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

1) Définition

Un PAC permet RNCan d'afficher un avis pendant au moins quinze jours civils, pour faire savoir à la collectivité des fournisseurs qu'ils ont l'intention d'attribuer un marché pour un bien, un service ou des travaux de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne soumet pendant la période d'affichage de quinze jours civils un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, les exigences de la politique en matière de concurrence sont satisfaites. Une fois les fournisseurs qui n'ont pas été retenus informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondait pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électronique.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et qu'ils satisfont aux exigences précisées dans le PAC, RNCan doit enclencher le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

2) Définition des exigences

Entretien annuel, mises à niveau des logiciels et soutien technique pour les logiciels existants qui ont été achetés antérieurement par RNCan.

3) Accords commerciaux

Organisation mondiale du Commerce (AMP-OMC)
Accord de libre-échange nord-américain (ALENA),
Accord sur le commerce intérieur (ACI),
Accord de libre-échange Canada-Chili (ALÉCC),
Accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie
Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)

4) Titre de propriété intellectuelle

Aucun élément de propriété intellectuelle ne découlera de cette exigence.

5) Période du marché

La période approximative du contrat sera de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 mai 2015.

6) Estimation du coût

La valeur maximale estimée du contrat ne dépassera pas 102 135,93 \$ (TVH incluse).

7) Exception au Règlement sur les marchés de l'état

Justification d'une source unique – Exception au Règlement sur les marchés de l'État (RME) conformément à ce qui suit :

d) les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

Selon l'article 3 des Accords commerciaux, une entité pourra utiliser les procédures d'appel d'offres limitées dans les circonstances et sous réserve des conditions suivantes, le cas échéant :

Lorsque, du fait qu'il s'agit de travaux d'art ou pour des raisons liées à la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs ou de renseignements de nature exclusive, ou en l'absence de concurrence pour des raisons techniques, les produits ou services ne pourront être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existera aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant;

Geosoft Inc. est le seul vendeur de la suite Geosoft du logiciel Oasis en Amérique du Nord et détient le seul logiciel pour la maintenance et le soutien qui est compatible avec notre système existant achetés par RNCan donc pas d'alternative ou de remplacement raisonnablement satisfaisant.

8) Nom et adresse de l'entrepreneur éventuel visé par le PAC.

Geosoft Inc.
207 Queens Quay West
Suite 810 PO Box 131
Toronto, Ontario
M5J 1A7

9) Marche à suivre pour répondre au PAC.

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et acceptent de fournir les services/biens décrits dans le préavis peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit préférablement par courriel auprès de l'autorité contractante indiquée dans le préavis au plus tard à la date et l'heure de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

10) La date limite pour la présentation d'un énoncé de capacités

La date limite pour la présentation d'un énoncé de capacités a 1400 heure, heure normale de l'Est (HNE) le 11 juillet, 2014

11) Autorité Contractante

Joan Anthony
Spécialist en approvisionnement
Services d'approvisionnement de passation des marchés et de gestion des biens
Téléphone: (613) 947-9251
Courriel: janthony@nrcan.gc.ca